

---

**« B.N.P. PARIBAS PRIVATE BANK MONACO »**

Société Anonyme Monégasque  
au capital de 10 800 000 euros  
Siège social : 19, avenue d'Ostende - Monaco

---

**BILAN AU 31 DECEMBRE 2004**

(en milliers d'euros)

<b>ACTIF</b>	<b>2004</b>	<b>2003</b>
Caisse, Banques centrales, C.C.P.....	54 638	88 887
Créances sur les établissements de crédit .....	1 409 550	1 361 101
Opérations avec la clientèle .....	166 651	111 776
Participations et autres titres détenus à long terme.....	13	23
Parts dans les entreprises liées .....	145	145
Immobilisations incorporelles .....	219	237
Immobilisations corporelles .....	910	1 350
Autres actifs .....	689	1 080
Comptes de régularisation .....	3 028	5 396
<b>TOTAL DE L'ACTIF .....</b>	<b>1 635 843</b>	<b>1 569 995</b>
<b>PASSIF</b>	<b>2004</b>	<b>2003</b>
Dettes envers les établissements de crédit .....	901 562	854 450
Opérations avec la clientèle .....	690 683	675 143
Autres passifs .....	553	1 096
Comptes de régularisation.....	2 771	6 726
Provisions pour risques et charges .....	1 387	
Dettes subordonnées.....	3 059	3 060
Capitaux propres hors FRBG .....	35 828	29 520
Capital souscrit .....	10 800	10 800
Réserves .....	18 731	18 731
Report à nouveau (+/-) .....	-11	
Résultat de l'exercice (+/-).....	6 308	-11
<b>TOTAL DU PASSIF.....</b>	<b>1 635 843</b>	<b>1 569 995</b>

**HORS-BILAN AU 31 DECEMBRE 2004**

(en milliers d'euros)

	<b>2004</b>	<b>2003</b>
Engagements donnés		
Engagements de financement.....	10 205	2 756
Engagements de garantie .....	66 475	48 909
Engagements reçus		
Engagements de financement.....	45 000	45 000
Engagements de garantie .....	22 449	6 307

**COMPTE DE RESULTATS****AU 31 DECEMBRE 2004**

(en milliers d'euros)

	<b>2004</b>	<b>2003</b>
Intérêts et produits assimilés .....	46 581	36 225
Intérêts et charges assimilés .....	-39 768	-30 591
Commissions (produits) .....	10 727	8 480
Commissions (charges) .....	-300	-234
Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de négociation .....	911	702
Autres produits d'exploitation bancaire .....	90	6
Autres charges d'exploitation bancaire .....	-1 156	-1 288
PRODUIT NET BANCAIRE .....	17 085	13 300
Charges générales d'exploitation.....	-11 130	-13 454
Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations incorporelles et corporelles .....	-450	-163
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION .....	5 505	-317
Coût du risque .....	133	245
RESULTAT D'EXPLOITATION.....	5 638	-72
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔT .....	5 638	-72
Résultat exceptionnel .....	670	61
RESULTAT NET .....	6 308	-11

## NOTES ANNEXES AUX COMPTES 2004

## 1) PRINCIPES GENERAUX ET METHODES

Les méthodes générales d'enregistrement propres à la réglementation applicable aux établissements de crédit et prévues par les instructions du Comité de la Réglementation Bancaire sont appliquées. (cf. règlements 91/04 et 91/01 du 16 janvier 91 modifiés par les règlements 92/05, 93/06, 94/03, 94/05 et 2000/03). Le règlement CRB 97/02 relatif au contrôle interne a été pris en compte.

## 2) PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION

## 2.1 Conversion des opérations en devises

Conformément aux dispositions des règlements 89/01 et 90/01, les créances, les dettes, les engagements hors bilan exprimés en devises sont convertis au cours de change de fin d'exercice.

Les produits et charges en devises sont convertis en euros au cours du comptant en vigueur le jour des transactions.

Les contrats de change à terme sont évalués aux cours de change du terme restant à courir, à la date de clôture de l'exercice.

Les produits et pertes de change dégagés des opérations conclues en devises sont portés au Compte de Résultat.

## 3) INFORMATIONS SUR LES POSTES DU BILAN

## 3.1 Les créances et dettes

Les créances et dettes, exprimées en milliers d'euros se ventilent selon leur durée restant à courir comme suit :

Ventilation des Créances et Dettes suivant la durée résiduelle

Rubriques (en Milliers d'euros)	Durée	3 mois	1 an	Durée	Créances et dettes rattachées	Total
	< 3 mois	< durée <= 1 an	< durée<= 5 ans	> 5 ans		
Créances sur les établissements de crédit et banques centrales .....	1 422 943	35 496			4 119	1 462 558
Créances sur la clientèle.....	35 406	40 786	26 835	62 622	1 002	166 651
Dettes envers les établissements de crédits.....	842 336	29 694	4 172	24 161	1 199	901 562
Comptes créditeurs de la clientèle .....	656 481	19 545	12 706	0	1 951	690 683

Les créances et dettes sur établissements de crédit comprennent des opérations avec les banques du Groupe BNP Paribas qui sont retracées dans le tableau suivant :

## 2.2 Immobilisations

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition. Les amortissements ont été pratiqués selon la méthode linéaire sur leur durée probable d'utilisation, et en vertu des taux couramment admis.

## 2.3 Intérêts et Commissions

Les intérêts sont comptabilisés au Compte de Résultat prorata temporis. Les commissions sont comptabilisées dès l'enregistrement comptable des transactions les ayant générées.

## 2.4 Engagements sociaux

Une provision d'engagements sociaux a été constituée sur l'exercice 2004 pour un montant de 1.387 K euros. Décomposition ci-dessous :

En milliers d'euros	
Indemnités de fin de carrière	1 276
Primes de médailles	111
<b>Total</b>	<b>1 387</b>

## 2.5 Fiscalité

La banque a dégagé un chiffre d'affaires sur Monaco supérieur à 75 %. Selon les dispositions fiscales monégasques, elle demeure hors du champ d'application de l'impôt sur les bénéfices des sociétés.

Ventilation des opérations réalisées avec des entreprises liées ou avec lesquelles existe un lien de participation

Rubriques (en Milliers d'euros)	Total	Dont opérations se rapportant à des entreprises	
		liées FRANCE	ayant un lien de participation
Créances sur les établissements de crédits .....	1 462 558	1 383 822	25 473
Dettes envers les établissements de crédits .....	901 562	63 010	838 536

Les créances sur la clientèle sont enregistrées au bilan à leur valeur nominale. Une provision pour créances douteuses a été constituée pour un montant de 1.258 K euros.

### 3.2 Les immobilisations

Les immobilisations exprimées en milliers d'euros, s'analysent pour l'exercice 2004, selon le tableau ci-dessous :

Type d'immobilisations	Montant brut début exer- cice 2004	Acquisition 2004	Cessions 2004	Montant fin période 2004
Immobilisations incorporelles				
- Frais d'établissement .....	202			202
- Logiciels .....	2 128			2 128
- Certificat fonds de garantie .....	190			190
Sous-Total .....	2 520	0	0	2 520
Immobilisations corporelles				
- Agencements, installation et autres immobilisations corporelles...	4 151	25		4 176
- Immobilisations hors exploitation .....	149		-55	94
- Immobilisation exploitation.....	150			150
Sous-Total .....	4 450	25	-55	4 420
Total immobilisations.....	6 970	25	-55	6 940

Types d'immobilisations	Amortissement début exercice 2004	Dotation 2004	Reprise 2004	Sortie 2004	Amortis- sement cumulés au 31/12/2004
Immobilisations incorporelles					
- Frais d'établissement .....	199	2			201
- Logiciels.....	2 084	16			2 100
Sous-total.....	2 283	18	0		2 301
Immobilisations corporelles					
- Agencements, installation et autres immobilisations corporelles .....	2 930	261			3 191
- Immobilisations hors exploitation .....	63	5		-22	47
- Immobilisations exploitation .....	19	6			25
- Provision p/dépréciation imm. hors exploit .....	88		-40		48
- Provision p/dépréciation imm. aménag&instal ..		200			200
Sous-total.....	3 100	472	-40	-22	3 510
Total immobilisations .....	5 383	490	-40	-22	5 811

**Types d'immobilisations**

	Valeur brute au 31/12/2004	Amortis- sement au 31/12/2004	Valeur résiduelle au 31/12/2004
<b>Immobilisations incorporelles</b>			
- Frais d'établissement .....	202	201	1
- Logiciels.....	2 128	2 100	28
Certificat fonds garantie .....	190	0	190
Sous-total.....	2 520	2 301	219
<b>Immobilisations corporelles</b>			
- Agencements, installation et autres immobilisations corporelles .....	4 176	3 191	985
- Immobilisations hors exploitation .....	94	47	48
- Immobilisations exploitation .....	150	25	126
- Provision p/dépréciation imm. hors exploit .....		48	-48
- Provision p/dépréciation imm. aménag&instal ..		200	-200
Sous-total.....	4 420	3 510	910
Total immobilisations .....	6 940	5 811	1 129

L'ensemble de ces immobilisations est utilisé pour l'activité propre à la Banque.

**3.3 Provisions pour risques et charges**

Une provision pour risques et charges a été constatée en 2004 et concerne la provision d'engagements sociaux détaillée au point 2.4 Engagements sociaux.

**3.4 Les Fonds Propres**

Le capital social de la Banque se compose de 60.000 actions de 180 euros chacune. Au cours de l'exercice 2004, aucune modification de capital n'est intervenue.

Les fonds propres de la Banque au sens de la réglementation bancaire sont, à l'issue de cet exercice et après intégration des résultats de 32.350 K euros.

Conformément aux statuts et aux propositions d'affectation du résultat 2004 établies par le Conseil d'Administration, les réserves évoluent de la façon suivante :

<b>En milliers d'euros</b>	Montants affectés au 31/12/2004	Affectation résultat 2004	Montant saprès affectation 2004
Réserve légale .....	1 080		1 080
Réserve facultative .....	17 651		17 651
Report à nouveau .....	-11	6 308	6 297

**3.5 Intérêts courus à recevoir ou à payer inclus dans les postes du bilan au 31.12.2004 (en milliers d'euros)**

<b>Postes</b>	<b>Montants</b>		<b>Total</b>
	<b>Euros</b>	<b>Devises</b>	
<b>ACTIF</b>			
Créances sur les Etablissements de crédits .....	2 933	1 186	4 119
Créances sur la clientèle .....	939	63	1 002
Total inclus dans les postes de l'actif .....	3 872	1 249	5 121
<b>PASSIF</b>			
Dettes envers les Etablissements de crédit .....	536	663	1 199
Comptes créditeurs de la clientèle .....	1 695	256	1 951
Total inclus dans les postes du passif .....	2 231	919	3 150

## 3.6 Comptes de régularisation et divers

Le tableau ci-dessous donne par catégories d'opérations le détail des comptes de régularisation et des autres comptes actifs et passifs (en milliers d'euros) :

Postes	Comptes de l'actif	Comptes du passif
Comptes d'encaissements.....	0	137
Résultats de change hors bilan .....	84	
Charges constatées d'avance .....	44	
Produits divers à recevoir .....	1 757	
Charges à payer - personnel .....		1 785
Charges à payer - tiers .....		331
Charges à étaler sur plusieurs exercices (AVISO) .....	1 120	
Divers.....	23	518
Total comptes de régularisation.....	3 028	2 771
Débiteurs divers .....	689	
Créditeurs divers .....		553
Total autres .....	689	553

La facture du projet AVISO s'est élevée à 2.316 K euros. Dans la mesure où ce projet informatique a été opérationnel à compter du 1er juin 2002, il a été décidé d'étaler cette charge sur 5 ans et de calculer le 1er amortissement sur 7 mois soit du 1er juin au 31 décembre 2002. Après comptabilisation des amortissements la charge restant à amortir au 31/12/2004 est de 1.120 K euros.

## 3.7 Contre valeur en euros de l'actif et du passif en devises

	Contre valeur en milliers d'euros
Total à l'actif.....	930 589
Total au passif.....	930 589

## 4) INFORMATIONS SUR LES POSTES DU HORS BILAN

## 4.1 Contrats de change non dénoués au 31/12/2004 (en milliers d'euros)

Hors bilan	Euros		Devises		Total
	R.	N.R.	R.	N.R.	
Opération de change terme					
Euros à recevoir contre devises à livrer.....	236	58 517	236	53 925	112 914
Devises à recevoir contre euros à livrer.....	15 397	43 277	14 118	40 047	112 839
Devises à recevoir contre devises à livrer.....				1 033	1 033
Devises à livrer contre devises à recevoir.....				1 033	1 033

Les opérations retracées ici ne révèlent pas de position significative pour compte propre de la Banque.

## 4.2 Engagements donnés

66.475 K euros : engagements de garantie d'ordre de la clientèle (dont 41 K euros engagements douteux).

10.205 K euros : engagements de financement en faveur de la clientèle (dont 694 K euros engagements douteux).

## 4.3 Engagements reçus

45.000 K euros : engagements de financement reçus d'établissements de crédit

22.449 K euros : cautions, avals, autres garanties reçus d'établissement de crédit.

## 5) INFORMATIONS SUR LES POSTES DU COMPTE DE RÉSULTAT

## 5.1 Ventilation des Commissions pour l'exercice 2004 (en milliers d'euros)

<b>Rubriques</b>	<b>Charges</b>	<b>Produits</b>
Autres prestations de services financiers .....	300	9 159
Autres opérations diverses de la clientèle .....		1 568
Total commissions .....	300	10 727

Les produits sont perçus de la clientèle ; en ce qui concerne les commissions payées, elles représentent essentiellement les frais engagés pour le compte de la clientèle, auprès de différents intermédiaires financiers, établissements de crédits ou autres.

## 5.2 Frais de personnel

La répartition des frais de personnel se traduit comme suit au cours de l'exercice 2004 (en milliers d'euros) :

	<b>2004</b>
Salaires et traitements.....	3 975
Charges de retraite .....	1 555
Autres charges sociales.....	1 378
Intéressement / Participation / Aug. de capital.....	504
Total .....	7 412

La provision pour congés payés, constituée conformément à la réglementation en vigueur et incorporée dans les postes Comptes de Régularisation au Bilan, a été calculée en fonction des effectifs et de leurs droits à congés au 31/12/2004. La variation du montant de la provision a été portée en charges, en salaires et traitements, au compte de résultat.

## 5.3 Décomposition du solde en profit des corrections de valeur sur créances et du hors bilan (coût du risque)

Ce poste, figurant pour un montant de 133 K euros, correspond à des reprises de provisions sur créances douteuses sur opérations avec la clientèle.

## 5.4 Charges et Produits exceptionnels

Des charges exceptionnelles ont été constatées pour 34 KE :

- 34 KE concernent des Erreurs sur titres.

Des produits exceptionnels ont été constatés pour 704 KE :

- 8 KE concernent la plus value sur la vente de l'immeuble hors exploitation APOVOR

- 191 KE concernent la plus value sur la vente des parkings les ABEILLES

- 24 KE concernent des Erreurs sur titres

- 461 KE concernent des récupérations d'intérêts sur créances douteuses

- 20 KE divers.

## 6) AUTRES INFORMATIONS

## 6.1 L'effectif était de 63 personnes au 31 décembre 2004.

## 6.2 Rappel des résultats de la Banque depuis sa transformation en société anonyme monégasque (en milliers d'euros) :

La Banque a pris sa nouvelle activité bancaire et non plus de société de crédit seulement, au 1<sup>er</sup> janvier 1997 :

Les résultats de 1997 étaient de	1 708	K Euros
Les résultats de 1998 étaient de	1 418	K Euros
Les résultats de 1999 étaient de	2 072	K Euros
Les résultats de 2000 étaient de	6 942	K Euros
Les résultats de 2001 étaient de	4 118	K Euros
Les résultats de 2002 étaient de	4 118	K Euros
Les résultats de 2003 étaient de	-11	K Euros
Les résultats de 2004 étaient de	6 308	K Euros

## 6.3 Proposition d'affectation du résultat de l'exercice (en milliers d'euros) :

Bénéfice de l'exercice	6 308	K Euros
Report à nouveau	6 308	K Euros

## 6.4 Fonds de garantie des dépôts

Compte tenu des dispositions prévues par la loi n° 99.532 du 25 juin 1999 relative à l'épargne et à la sécurité financière, la Banque adhère au Fonds de Garantie des Dépôts.

Pour l'exercice 2004, la cotisation relative au mécanisme de garantie Espèces :

- 80 K Euros (dont 24 K Euros en charges et 56 K Euros en débiteurs divers) BNPPB Mco

## 6.5 Fonds de garantie des cautions

En application du règlement n° 2000-06 qui renvoie aux dispositions du règlement n° 99-06 modifié du Comité de la réglementation bancaire et financière, la Banque adhère au Fonds de Garantie des Cautions.

Pour l'exercice 2004, elle a été amenée à cotiser :

- 4 K Euros (dont 2 K Euros en charges et 2 K Euros en débiteurs divers) BNPPPB Mco.

## COMMISSAIRES AUX COMPTES

## RAPPORT GENERAL

Messieurs les Actionnaires,

Conformément aux dispositions de l'article 25 de la loi n° 408 du 20 janvier 1945, nous vous rendons compte, dans le présent rapport, de l'accomplissement de la mission générale et permanente, qu'en vertu des dispositions de l'article 8 de la susdite loi, vous nous avez confiée par décision de l'assemblée générale ordinaire du 28 mai 2003 pour les exercices 2003, 2004 et 2005.

Les états financiers et documents annexes, arrêtés sous la responsabilité du Conseil d'Administration de la société, ont été mis à notre disposition dans le délai prévu à l'article 23 de la même loi n° 408.

Notre mission, qui consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers, a été accomplie selon les normes professionnelles, et nous a conduits à examiner les opérations réalisées par votre société, pendant l'exercice 2004, le bilan au 31 décembre 2004, le compte de résultat de l'exercice de douze mois, clos à cette date et l'annexe, présentés selon les prescriptions de la réglementation bancaire.

Ces documents ont été établis au moyen des mêmes méthodes d'évaluation que l'exercice précédent.

Nous avons vérifié les divers éléments composant l'actif et le passif ainsi que les méthodes suivies pour leur évaluation et pour la discrimination des charges et produits figurant dans le compte de résultat. Notre examen a été effectué conformément aux normes de révision comptable généralement admises qui prévoient que notre révision soit planifiée et réalisée de manière

à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne sont pas entachés d'irrégularités significatives. Une révision comptable comprend l'examen, par sondages, de la justification des montants et des informations contenus dans les états financiers, l'évaluation de leur présentation d'ensemble, ainsi que l'appréciation des principes comptables utilisés et des principales estimations faites par la Direction de la société. Nous estimons que nos contrôles fondent correctement notre opinion.

Nous avons aussi vérifié les informations sur les comptes données dans le rapport de votre Conseil d'Administration, les propositions d'affectation des résultats et le respect par la société des dispositions légales et statutaires régissant le fonctionnement de ses organes sociaux.

A notre avis, le bilan au 31 décembre 2004, le compte de résultat de l'exercice 2004 et l'annexe ci-joints, qui sont soumis à votre approbation, reflètent d'une manière sincère, en conformité avec les prescriptions légales et les usages professionnels, la situation

active et passive de votre société au 31 décembre 2004, ainsi que les opérations et le résultat de l'exercice de douze mois, clos à cette date.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations données dans le rapport de votre Conseil d'Administration relatives aux comptes.

Les propositions d'affectation des résultats sont conformes aux dispositions de la loi et des statuts.

Nos contrôles n'ont pas révélé d'infraction aux dispositions légales et statutaires régissant le fonctionnement des organes de votre Société.

Monte-Carlo, le 7 avril 2005.

François BRYCH

Claude PALMERO

Le rapport de gestion est tenu à la disposition du public auprès du siège social de la « BNP PARIBAS PRIVATE BANK MONACO », 19, avenue d'Ostende, à Monaco.